



Il ne répond plus aux mails ou au téléphone

Par Ambre Agorn

Nous avons vendu le bateau de feu mon père. Le nouveau propriétaire devait enlever, fin décembre 2023, le bateau entreposé en cale sèche sur un terrain privé (avec contrat signé par ma mère). Hors, il n'est jamais venu récupérer ce bateau et maintenant il gêne énormément le propriétaire du terrain. Celui-ci nous demande des comptes car ses appels, ses mails et factures sont sans aucune réponse. J'ai moi aussi essayé d'appeler l'acheteur du bateau, mais il ne répond jamais.

J'aimerais savoir ce que je peux faire pour débloquer la situation?

Merci beaucoup pour le temps que vous m'accorderez

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous n'êtes plus propriétaire du bateau, donc vous n'êtes plus concerné.

Si les mails et appels ou courriers simples n'ont pas de réponse, le propriétaire du terrain peut envoyer un courrier RAR de mise en demeure au propriétaire du bateau..

Par Ambre Agorn

Merci beaucoup pour la réponse